



CERTIFICATION SOCLE DE COMPÉTENCES ET DE CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES (CLÉA)



RS 7003

Vous voulez évoluer dans votre entreprise, trouver un emploi, apprendre un autre métier, vous former...

**Avec le
CERTIFICAT
CLÉA®,**

- ✓ *faites certifier vos compétences et connaissances*
- ✓ *donnez plus de force à vos projets*
- ✓ *multipliez vos chances de réussite*



— Public — Salariés / Demandeurs d'emploi



— Prérequis — Aucun



— Durée —
Entretien individuel et auto-évaluation : 2h
Déroulement de l'examen : 4h
Entretien de restitution : 1h
Durée de la formation, si nécessaire : A déterminer

OBJECTIFS

Former le candidat pour qu'il obtienne sa certification et acquière les compétences et connaissances utiles lui permettant de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle.

Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu.

COMPÉTENCES VISÉES

Le certificat CléA reconnaît les compétences clés dans 7 domaines essentiels :

1. La communication en français
2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
7. La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Pour toute information

(administrative, pédagogique ou liée au handicap) :

orientation@bassinformacion-cobas.fr ou

05 57 52 72 90

<https://www.agglo-cobas.fr/bassin-formation>

@cobaslagglo

@agglocobas2024

COBAS



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

Fiche d'identité

Le référentiel complet est disponible sur :
<https://www.certificat-clea.fr/le-dispositif-clea/le-referentiel/>

Formation inscrite au Répertoire Spécifique sous le n° 7003

Certifiée par [Certif'Pro](#)

Date d'échéance de l'enregistrement : 18/12/2029

Contenu

*Possibilité de passer les 7 domaines de compétences indépendamment
Si l'évaluation du candidat établit qu'il maîtrise les compétences d'un des 7 domaines,
ce domaine lui reste acquis pendant 5 ans sur une plateforme interprofessionnelle de suivi de CléA.*

4 étapes constituent le CléA :

Etape 1 - Information et conseil

Sans engagement de votre part, vous êtes accueilli en **entretien individuel** par le formateur habilité pendant lequel vous seront présentés le fonctionnement et les avantages de CléA.
En cas d'accord, nous ouvrons votre dossier.

Etape 2 - Évaluation et détermination des points forts

L'évaluation est faite sur la base du référentiel validé par le COPANEF.

Une mise en situation permettant d'évaluer vos compétences et vos connaissances est réalisée.

- Si des manques apparaissent, un parcours de formation vous est proposé.
- Si l'évaluation indique que vous maîtrisez chacun des 7 domaines du socle de connaissances et de compétences professionnelles, votre dossier est présenté devant un jury de professionnels.

Etape 3 - Formation, renforcement des connaissances et compétences

Si cela est nécessaire, un parcours de formation individualisé vous est proposé.

Basé sur les résultats de son évaluation, il se décline en objectifs pédagogiques clairs et propose un calendrier précis. Le formateur, qui ne peut être l'évaluateur, s'assure régulièrement des progrès réalisés. À l'issue de ce parcours, d'une durée maximale de 5 ans, une nouvelle évaluation est réalisée, elle porte uniquement sur les connaissances et compétences qui ont été approfondies au cours de la formation.

Etape 4 - Jury de certification

Pour que la certification soit validée par le jury, vous devez totalement maîtriser l'ensemble des compétences des 7 domaines par le candidat, quel que soit votre métier ou votre secteur professionnel. Composés paritairement de représentants d'employeurs et de représentants de salariés, les jurys se réunissent plusieurs fois par an.

Ses membres sont indépendants des organismes prestataires concernés par l'évaluation ou la formation des candidats

MOYENS MATÉRIELS

Salles adaptées et équipées pour la formation

MOYENS HUMAINS

Equipe pédagogique du centre
Intervenants externes qualifiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Une évaluation préalable des compétences et des connaissances professionnelles du candidat permet si nécessaire l'adaptation de l'action de formation aux besoins de celui-ci.

Les formations relatives à l'acquisition des compétences et connaissances peuvent être proposées indépendamment les unes des autres.

SUITE DE PARCOURS POSSIBLE

C'est une certification officielle et professionnelle, reconnue par tous dans tous les secteurs d'activité, dans toutes les régions.

A la suite de votre parcours CléA, vous pouvez vous orienter vers une formation qualifiante.